

# Commune de Paudex

## Municipalité

affaires culturelles - écoles - églises - espaces  
publics et aménagements urbains - social -  
sport et jeunesse

---



Préavis n° 02 - 2018 au Conseil communal

**Réfection du terrain de tennis de Paudex**

## Réfection du terrain de tennis de Paudex

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

### 1. Historique

Pour mémoire, le tennis de Paudex avait été racheté à la fermeture de l'ancienne « Ecole nouvelle » en 1987.

Sa réfection complète a été réalisée en 1998 (préavis n° 05 - 1998). La pose d'un revêtement synthétique permettant de jouer par tous les temps a donné un nouvel élan à ce lieu dont le taux d'occupation n'a fait que grimper depuis.

2005 a vu la reconstruction de son local (préavis n° 01 - 2005).

En 2006, son treillis a été remplacé et de nouveaux mâts d'éclairage ont été posés (préavis n° 05 - 2006).

L'application « Balle jaune » permettant la réservation du court en ligne a été mise en place en 2016. Cette dernière contribue à optimiser la fréquentation de ce lieu en facilitant la vie des utilisateurs.

Par contre, mis à part son entretien annuel et de petites réparations, rien de sérieux n'a été entrepris au niveau de son revêtement qui aura 20 ans l'année prochaine.

### 2. Constat

Plusieurs utilisateurs nous ont rendus attentifs à l'état de dégradation avancée du revêtement, voir au danger de chute que celui-ci représente.

La commune de Paudex, offrant relativement peu d'installations sportives, souhaite que ce lieu retrouve une qualité qui soit à la hauteur des attentes actuelles.

En effet, nombreux sont les habitants de Paudex qui profitent de cette installation.

Ce tennis est occupé toute l'année, des cours y sont dispensés régulièrement, une vingtaine de juniors s'y entraînent de manière fréquente et les conditions favorables de réservation permettent à de nombreuses familles de s'adonner à ce sport.

Le service technique a établi le constat suivant :

- Dégradation et décollement de la surface synthétique (photos en annexe).
- Irrégularités de la surface dues à des infiltrations d'eau ayant provoqué le décollement du revêtement bitumineux sous le tapis synthétique.
- Mobilier défectueux, le banc est en mauvais état et on pourrait s'y blesser (photos en annexe).
- Les mâts d'éclairage sont en ordre, il serait cependant judicieux de prévoir le remplacement des têtes d'éclairage par des éléments conformes aux standards actuels d'économie d'énergie.
- Il manque un ou deux casiers dans le local pour que les professeurs puissent y déposer leur matériel.

Ce constat a permis d'établir le cahier des charges pour la réfection du revêtement du court de tennis que voici :

Libellé	Détail	Surface
Installation de chantier		Bloc
Dégrappage et évacuation de l'ancien revêtement	Au complet, terrain : largeur 16.70m longueur 34.90m	582.83 m <sup>2</sup>
Maçonnerie - Variante A - Variante B	Rhabillage partiel Surfaçage complet	Env. 20 m <sup>2</sup> 582.83 m <sup>2</sup>
Fourniture et pose d'une grille d'évacuation des eaux de pluie côté route cantonale		
Fourniture et pose d'un nouveau revêtement complet de type : - Revêtement en dur - Terre battue - Synthétique - Autre proposition	Au complet, terrain : largeur 16.70 m longueur 34.90 m	582.83 m <sup>2</sup>
Options : - Fourniture et pose d'un panneau afficheur de score - Fourniture pour matériel d'entretien		
Remarque : le filet ne sera pas à changer		

Trois entreprises présentes sur le site internet de Swiss Tennis ainsi que l'entreprise Ménétrety SA ont été invitées à participer à notre appel d'offre. Une visite sur place a été organisée le 20 novembre 2017 et trois offres nous ont été remises dans les temps.

### 3. Choix du revêtement

Afin de se déterminer sur le choix du futur revêtement, la Municipalité a pris des conseils techniques auprès de professeurs, du service des sports de Lausanne et de joueurs assidus.

La Municipalité a aussi pris en compte la qualité de son public, où relativement beaucoup de séniors sont présents.

Notre choix s'est porté sur le revêtement de type synthétique avec sable de céramique rouge et nous avons retenu l'offre de l'entreprise Tennisbau AG pour effectuer ces travaux.

Le rapport qualité/prix du revêtement choisi ainsi que ses caractéristiques pour la pratique du tennis, par les différents utilisateurs allant des plus jeunes aux séniors, nous ont convaincus.

Voici les principales qualités de ce revêtement :

- lignes de marquage intégrées de la même matière,
- caractéristiques de jeu comparable aux surfaces en terre battue,
- pas de mise en train printanière nécessaire,
- un arrosage n'est pas nécessaire,
- bonne perméabilité et résistance aux influences de la météo,
- très bonne résistance à l'usure,
- coûts d'entretien avantageux,
- revêtement préservant les articulations,
- durée de vie entre 15 et 20 ans avec un entretien de qualité.

Ce choix devrait satisfaire la grande majorité des joueurs et ne demander qu'un entretien annuel relativement léger.

Les autres revêtements n'ont pas convaincu la Municipalité et semblaient moins en adéquation avec nos besoins. Ceci a été confirmé par les contacts que nous avons pris avec les communes environnantes.

#### 4. Coûts des travaux

Le coût des travaux présenté ci-après se base sur des soumissions rentrées.

Travaux	en francs
Réfection du terrain de tennis par revêtement de type synthétique avec sable de céramique rouge	47'938.00
Fourniture d'accessoires en lien avec la surface	1'100.00
Génie civil : raccordement aux eaux usées	1'000.00
Eclairage du terrain : fournitures et pose (estimation)	30'000.00
Menuiserie : nouvelle armoire 3 portes vestiaire dans le Club House	2'140.00
Remplacement de deux bancs	540.00
Sous-total	82'718.00
Divers et imprévu 10 %	8'271.00
Sous-total	90'989.00
TVA 7.7%	7'006.00
<b>Total TTC CHF 97'995.00 arrondi à</b>	<b>98'000.00</b>

Le présent projet va faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Fonds du sport Vaudois.

#### 5. Planning des travaux

La durée totale des travaux est estimée à 6 semaines. La température minimale pour la pose de ce revêtement est de 15°C. Ainsi, dès que les conditions météorologiques le permettront les travaux seront planifiés. Nous espérons pouvoir les commencer en mars 2018.

## 6. Financement

Au cours des six dernières années, les recettes et coûts du tennis ont été les suivants :

Année	Recettes	Coûts	Bénéfice
2012	9'865.00	2'320.25	7'544.75
2013	25'870.00	972.00	24'898.00
2014	15'395.00	2'142.10	13'252.90
2015	12'625.00	972.00	11'653.00
2016	11'605.00	1'861.45	9'743.55
2017 (1)	15'425.00	1'080.35	14'344.65

(1) 31.10.2017

Le bénéfice cumulé sur les six dernières années s'élève à CHF 81'436.85 soit CHF 13'572.80 par an.

Des investissements importants devraient être consentis au cours des prochaines années (rénovation des bâtiments administratif et scolaire, traversée de Paudex par des bus à haut de niveau de service). Dès lors, s'agissant d'une activité générant un revenu, il semble opportun d'emprunter pour financer ces travaux afin de garder nos liquidités pour nos futurs investissements.

En empruntant CHF 98'000.00 au taux indicatif actuel de 1.3 % sur 10 ans (Retraites Populaires) avec un amortissement sur 15 ans, le coût serait le suivant :

Montant	Intérêt	Amortissement	Entretien	Coût total
98'000.00	1'274.00	6'533.00	3'500.00	11'307.00

Le coût annuel total serait donc de CHF 11'307.00 en regard d'un bénéfice annuel moyen de CHF 13'572.80 par an sur les six dernières années.

## 7. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### le Conseil communal de Paudex

- dans sa séance du 12 février 2018,
- vu le préavis municipal n° 02 - 2018 du 12 décembre 2017,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc désignée pour examiner cet objet,
- considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

### d é c i d e

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 98'000.00 pour la réfection du terrain de tennis,
2. d'emprunter cette somme au meilleur taux auprès d'un établissement prêteur,
3. d'amortir cette somme sur une durée de 15 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Serge Reichen



La Secrétaire municipale adjointe



Emmanuelle Courvoisier-Leite

**Approuvé** par la Municipalité dans sa séance du 12 décembre 2017  
**Déléguée municipale** Arielle Martin, Municipale,  
affaires culturelles - écoles - églises - espaces publics et aménagements  
urbains - social - sport et jeunesse  
**Annexe** dossier photos